



Guide d'accompagnement du lycéen avec troubles du spectre de l'autisme

Éditorial

L'école inclusive a pour ambition d'assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves – de la maternelle au lycée – dans la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

L'entrée au lycée est pour tous les élèves une étape cruciale dans leur parcours scolaire et la construction de leur orientation professionnelle. Elle l'est d'autant plus pour ceux qui présentent des troubles du spectre autistique.

Mettre en œuvre une inclusion au service de la réussite de ces lycéennes et lycéens est un défi majeur pour la communauté éducative des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Chacun, dans son champ de compétences, est appelé à agir, à innover, à dépasser les modèles traditionnels afin de construire de nouvelles réponses, bienveillantes et partenariales. De la qualité de la coopération de tous les acteurs dépendra la réussite des élèves.

L'académie de Strasbourg s'inscrit dans une dynamique de mobilisation pluri-catégorielle pour coordonner les acteurs du territoire, identifier collectivement les besoins et y répondre par des regards croisés.

Ce guide d'accompagnement est le fruit de la concertation d'un groupe de travail constitué dans le cadre des plans « autisme » nationaux. Conçu comme une aide aux lycées pour l'accueil des élèves avec autisme, il reflète la rencontre de compétences et d'actions complémentaires et offre un éventail de réponses dans tous les domaines pour accompagner le projet de vie de ces jeunes lycéennes et lycéens.

Il invite les équipes à construire des démarches d'accompagnement en mobilisant les ressources des territoires et en les rendant ainsi actrices de leurs projets.

Vous êtes, toutes et tous, invités à vous en emparer pour mieux accueillir les élèves présentant des troubles du spectre autistique et pour mettre en œuvre des adaptations pédagogiques au plus près de leurs besoins et au service de leur réussite.

Pour aller plus loin...

Flashez le QR code pour vous rendre plus facilement sur le site.



<http://www.guidelyceetsa.site.ac-strasbourg.fr>

Première version : janvier 2019

Contact :

Chargée de mission autisme

autismeash67@ac-strasbourg.fr

Inspection ASH 67 avenue de la Forêt Noire 67083 Strasbourg



Sophie Béjean

Rectrice de l'académie de Strasbourg
Chancelière des universités d'Alsace

Mes particularités cognitives et sensorielles



L'autisme est un trouble neuro-développemental, qui se caractérise par des déficits de la communication et des interactions sociales, des comportements, intérêts ou activités restreints et répétitifs.

L'essentiel du guide

p. 12

Chapitre 1 Comment préparer l'arrivée au lycée

L'élève avec TSA incite à penser un accueil personnalisé, à préparer son arrivée avec minutie, tout en gardant la spontanéité dans la rencontre.

Anticiper les difficultés que le jeune pourrait rencontrer, c'est lui donner la possibilité d'atteindre les apprentissages proposés, lui rendre accessible la vie en collectivité. Un facilitateur peut être choisi parmi les membres de l'équipe.

p. 26

Chapitre 4 L'évaluation et les examens

Evaluer un élève avec TSA est un exercice difficile. Il lui est parfois impossible de restituer une connaissance au moment où cela lui est demandé. Il peine à décontextualiser l'apprentissage, à transposer une démarche semblant pourtant acquise.

Connaître finement le fonctionnement cognitif et sensoriel du jeune et partager en équipe l'analyse de ses besoins permettent de réunir les conditions les plus favorables à l'évaluation.

p. 30

Chapitre 5 Projet de vie et orientation

La construction du projet d'orientation doit s'inscrire comme une part intégrante de son projet de vie. Observations croisées et évaluations contribueront à l'élaboration d'un projet partenarial prenant en compte les formations, mais aussi les débouchés réellement possibles.

Les immersions et les stages permettront de mettre à l'épreuve le projet, de l'ajuster ou de le revoir, de rectifier les fausses représentations, ainsi que de vérifier les compétences de l'élève et d'en faire émerger de nouvelles.

p. 20

Chapitre 3 Les apprentissages

En cours, en TPE, en stage, un élève avec TSA a besoin d'un environnement pédagogique explicite et d'une structuration forte des procédures.

Les compétences d'adaptation et d'autonomie sollicitées par la variété des situations d'apprentissage sont à soutenir.

En cas de répercussions importantes du trouble, l'élève peut bénéficier de compensations notifiées par la MDPH : AVS, matériel adapté (MAPAD).

p. 36

Chapitre 6 Partenaires

L'accueil et l'accompagnement de l'élève s'appuient sur un socle partenarial qu'il s'agira de construire. Il peut être mobilisé pour action et sollicité pour conseil.

L'ensemble des partenaires contribue aux informations partagées. Les expertises singulières permettent d'ajuster le parcours scolaire de l'élève.

A qui s'adresse ce guide ?



Enseignant(e)

Vos capacités d'innovation pédagogique sont fortement mobilisées par ces élèves au fonctionnement cognitif si particulier. Il vous revient d'observer l'élève au quotidien, dans la classe, d'identifier les points sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour rendre accessibles les contenus d'enseignement de votre discipline. C'est un défi conséquent qui se pose à vous, d'autant plus que peut peser sur

les conditions d'apprentissage une multitude d'éléments à repérer puis interpréter pour répondre aux besoins de votre élève en harmonie avec sa classe.

Ce guide vous informe sur la nature de ces éléments, et vous invite à réfléchir à tout ce qui est périphérique aux apprentissages mais néanmoins essentiel pour ces élèves empêchés.



Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

Vous êtes un acteur-clé de la scolarisation du lycéen avec autisme, aux côtés des enseignants. Traducteur en temps réel du vécu de la classe, adaptateur des enseignements proposés, vous êtes amené à faire preuve d'inventivité continuellement.

Vous êtes au contact de tous les professionnels qui côtoient le jeune au sein du lycée et veillez à communiquer tout ce qui contribuera à la réussite du parcours envisagé.



Parent

Parents, nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide et à le diffuser auprès de la communauté éducative et pédagogique qui a à cœur d'accueillir le mieux possible chaque élève, et de le conduire vers la réussite.

Les informations que vous pourrez échanger avec l'équipe seront précieuses pour ajuster au plus près l'accueil de votre enfant.



Conseiller(ère) Principal(e) d'Education (CPE)

Vous avez pour mission de contribuer à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur scolarité. Vous agissez auprès de l'ensemble des élèves de votre lycée et concourez à les former à l'acceptation de la différence, à travers les actions transversales définies dans le projet d'établissement.

Votre connaissance du climat scolaire fait de vous un acteur privilégié à même de construire le cadre sécurisant, garant de l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Vous participez à la construction des habiletés sociales de tous les élèves, et particulièrement des plus fragiles.



Et si c'était vous ?

Un professionnel du lycée est nommé facilitateur à la fin de l'année scolaire précédant l'arrivée du jeune.

Il est l'interlocuteur privilégié de la famille, de l'équipe pédagogique et de

l'élève. Il se veut garant de la cohérence des actions proposées et de la fluidité du parcours.

Dans ce guide, vous trouverez les missions possibles du facilitateur.



Partenaires médico-sociaux

Vous intervenez auprès de l'élève et de sa famille. Vous apportez vos connaissances du fonctionnement du jeune et par votre regard, vous contribuez au projet scolaire de l'élève.

Appuyez-vous sur ce guide pour construire un travail partenarial avec les lycées.



Chef(fe) d'établissement

Vous êtes garant(e) du projet personnalisé de scolarisation de l'élève, et impliqué(e) à ce titre dans la mise en œuvre des

aménagements nécessaires pour accéder aux apprentissages puis aux examens.



Inspecteur, Inspectrice

Vous êtes interpellé(e) régulièrement sur la difficulté à concilier la nature des épreuves d'examens et les aménagements idéalement souhaités par les familles.

Vous veillez à la mise en œuvre

des compensations dès les phases d'apprentissage, jusqu'à l'évaluation, et accompagnez les questionnements des enseignants.



Enseignant(e) Référent(e) Handicap

Enseignant référent handicap, vous êtes l'interlocuteur privilégié des enseignants et des familles, auprès desquels vous assurez une mission d'accueil et d'information. Vous veillez à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

Des témoignages illustrant des parcours de vie de jeunes avec autisme vous sont proposés dans le chapitre 5, en complément de thèmes qui sont au cœur de votre pratique : l'aménagement des examens et le partenariat.



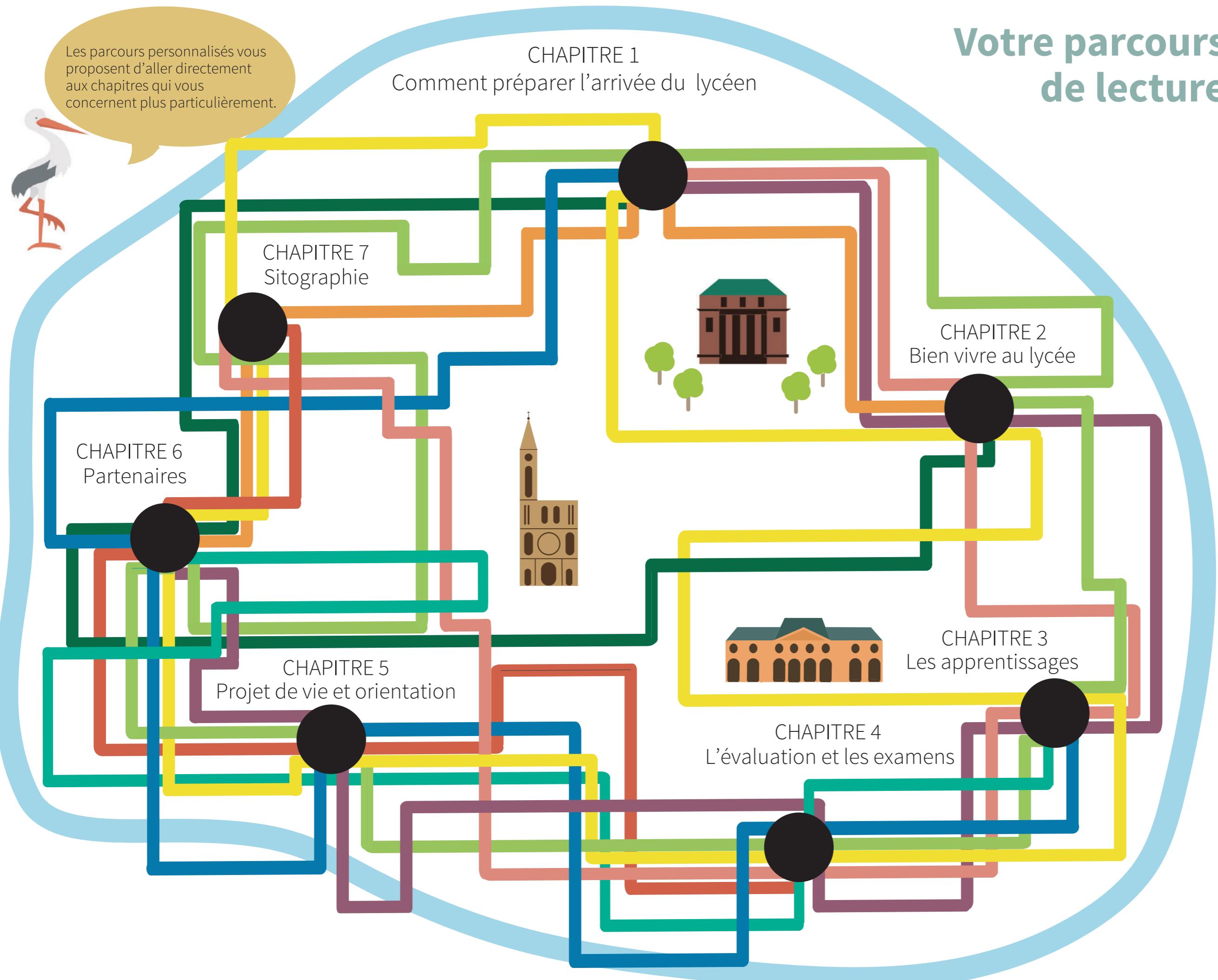
Service de Santé Scolaire

Vous aurez à soutenir une équipe pédagogique déstabilisée, doutant de sa capacité à mener le jeune vers les objectifs visés par les programmes. Vous êtes amené(e) à observer, dépister, vous assurer du bien-être de l'élève. Vous proposez un suivi et un accompagnement individuel, établissez les relais nécessaires. Vous contribuez à l'analyse des besoins

particuliers et aux conditions de réalisation de l'intégration avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Enfin, vous participez à la mise en œuvre des soins, des aides techniques et des aménagements nécessaires au protocole de soins et d'urgence prévu dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI).

Votre parcours de lecture



En 2017
+10,5%

d'élèves en situation de handicap

scolarisés dans le second degré



Source : Académie de Strasbourg

86% des élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré le sont sans compensation



9880 élèves avec autisme scolarisés dans le second degré en France sur 128 628 élèves en situation de handicap

Source : Stratégie Nationale Autisme

3,5 % des élèves avec autisme en lycée général et technologique



Source : Académie de Strasbourg

3,6 % des élèves avec autisme en lycée professionnel

Source : Stratégie Nationale Autisme



Savoir-faire... savoir-être... et puis le faire savoir !

Témoignage de Stéphanie LAMARRE,
éducatrice au SESSAD TSA 67 de l'ADAPEI Papillons Blancs

Et puis, lors d'une formation sur l'autisme, quelqu'un me sauve grâce à cette phrase :

Sur l'autisme,
« je ne sais qu'une chose,
c'est que je ne sais rien »*

Nous vivons une époque formidable où nous avons le pouvoir d'aller chercher et surtout de trouver des informations dès que notre curiosité ou la nécessité l'exige. Il y a toujours moyen de trouver des réponses à nos questionnements, et nous avons la possibilité de maîtriser notre sujet pour peu que nous y passions quelques nuits blanches. Oui mais voilà...

Nouvellement arrivée dans un service d'accompagnement d'enfants et d'adolescents, après des années de formations et d'expériences professionnelles auprès de la petite enfance et de jeunes en difficultés, je me retrouve perdue face à des situations plus que complexes : accompagner des personnes avec autisme !

Je me sens bien ignorante avec mon savoir-faire...
... bien minuscule avec mon savoir-être !

Je traverse de grands moments de panique, de pertes de repères, des questionnements existentiels sur mes capacités à surmonter les difficultés, des doutes sur mes compétences à faire face, la peur de ne plus jamais être à la hauteur...

A partir de là, pour moi, tout devient possible et je peux envisager ce grand voyage dans l'inconnu.

Je comprends, et surtout j'accepte, que personne ne peut dire qu'il sait. Je me sens alors moins seule avec mes inquiétudes, et j'apprécie plus que jamais de travailler en équipe, avec les familles et les partenaires.

Ensemble nous pouvons apprendre et ressentir, croiser nos regards pour mieux comprendre.

Pas à pas, laissons-nous le temps de faire connaissance.

Pas de maîtrise, mais un savoir-faire à construire à chaque rencontre.

Pas de certitudes, mais un savoir-être à partager dans la bienveillance.

Et maintenant je me sens l'envie de le faire savoir.

Je prends mon bâton, et me voilà partie sur les chemins, prête à découvrir le champ des possibles.

* Maxime attribuée à Socrate



Chapitre

Comment préparer l'arrivée du lycéen

Chaque établissement scolaire anticipe l'arrivée de ses nouveaux élèves en créant ses propres réponses, des portes ouvertes à l'immersion, de la visite guidée au tutorat...

L'élève avec TSA incite à penser un accueil personnalisé, à préparer son arrivée avec minutie, tout en gardant de la spontanéité dans la rencontre.

Anticiper les difficultés que le jeune pourrait rencontrer, c'est lui donner la possibilité d'atteindre les apprentissages proposés, lui rendre accessible la vie en collectivité.

Témoignage d'une cheffe d'établissement

«C'est mon rôle de rappeler aux équipes que cet accueil est l'affaire de tous, que chacun peut et doit y contribuer en faisant bénéficier cet élève de ses compétences professionnelles. Il faut donc parvenir, au fil du temps, à mobiliser l'ensemble des personnels autour de cet accueil afin de normaliser ces situations et les installer comme des habitudes de travail pour tous.»

Bénédicte GERARD

Les clés d'une scolarité réussie :

- prendre en compte les spécificités cognitives et sensorielles du jeune
- avant son arrivée, rencontrer la famille, nommer un référent

Le facilitateur s'appuie sur l'expertise de la famille, s'informe auprès de l'enseignant référent handicap et des professionnels ayant accompagné le jeune précédemment. Il transmet à l'équipe éducative sa connaissance du jeune et de ses besoins.

Rôle du facilitateur

Anticiper l'accueil

Vous trouverez dans cette ressource des propositions pour bien anticiper la rentrée

À destination des élèves	À destination des enseignants et du CPE
<p>Se projeter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir si besoin un livret-photos pour connaître l'établissement (entrée, cour, couloirs, signalétique des toilettes, gymnase, restaurant scolaire, CDI...). - Présenter les outils de l'élève : emploi du temps, carnet de correspondance, matériel spécifique auquel vous pourrez associer des repères visuels si besoin. - Présenter le facilitateur ou le professeur principal de l'année prochaine, l'AVS si possible, le CPE, préparer un trombinoscope. <p>Se familiariser avec son environnement proche</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la signalétique est explicite. - Faire visiter l'établissement. - Anticiper l'organisation des salles et la place de l'élève, en tenant compte de ses particularités sensorielles. - Prévoir un espace pour isoler et rassurer l'élève, un espace de retrait (CDI ? Salle au calme ?) et un protocole d'accès à ce lieu. 	<p>Rencontrer les parents de façon informelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionner les parents sur les centres d'intérêts et la motivation de l'élève, afin de connaître les leviers possibles (ex. système solaire, nombres...) afin d'identifier des supports d'activités pertinents. <p>Rencontrer formellement les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des informations lors d'une équipe éducative de fin d'année, à partir des préconisations du PPS. La programmer si nécessaire. - Connaître et diffuser auprès de l'équipe éducative élargie les particularités sensorielles de l'élève. <p>Se documenter, se concerter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se documenter sur l'autisme, les répercussions des troubles sur les apprentissages. - Solliciter les acteurs de proximité. - Questionner l'enseignant référent handicap, l'enseignant de la classe dans laquelle se trouve l'élève en fin d'année scolaire. - Organiser les temps de récréation (départ et retour décalés si besoin, rôle de l'AVS, organisation interne adaptée au contexte de l'établissement).
<p>À destination des AVS déjà en fonction auprès de l'élève</p> <p>Accompagner dans la connaissance de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire visiter l'établissement. - Participer à l'ESS ou la réunion préparatoire afin de donner ou recevoir des informations. - Prévoir une rencontre entre l'AVS et le futur professeur principal, le CPE et/ou le facilitateur. - Faire découvrir une journée type, les outils de la classe et son fonctionnement, les projets. <p>Prendre connaissance des missions de l'AVS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire ensemble les missions formalisées de l'AVS. - S'approprier les outils de liaison à disposition sur le site de l'ASH 67 ou 68 (onglet AVS). - Expliciter les modes d'intervention souhaités au sein de la classe selon les disciplines. 	<p>À destination des parents</p> <p>Accompagner dans la connaissance de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un document succinct de présentation de l'établissement à destination de tous les parents. - Faire visiter l'établissement. - Organiser des rencontres formelles (ESS, inscriptions administratives), afin de donner et recevoir des informations. - Prévoir des rencontres visant à mieux se connaître : présentation de l'équipe des enseignants, de l'AVS si possible. - Faire découvrir une journée type, les outils de la classe et son fonctionnement, les projets. <p>Proposer des perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projeter l'élève dans un parcours qui cible des objectifs précis. <p>Permettre l'anticipation de la rentrée pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider et accompagner la lecture du livret-photos régulièrement durant l'été.

Document inspiré du parcours Magistère proposé par l'ASH de Cergy pour le 1^{er} degré.
Une ressource complète (N-1 jusqu'à N+1) se trouve sur le site dédié.

Conseils d'une cheffe d'établissement pour réussir la rentrée

- Prendre des informations auprès du collège et de l'enseignant référent handicap, participer à une Equipe de Suivi de Scolarité (ESS) de « préparation de rentrée ».
- Rencontrer la famille en impliquant le CPE.
- Choisir l'équipe pédagogique et la sensibiliser.
- Construire l'emploi du temps en tenant compte des dispenses d'enseignements éventuelles, le communiquer rapidement.
- Constituer si possible un groupe-classe d'effectif moindre, et/ou permettre à l'élève de retrouver des camarades issus de son collège d'origine.
- Organiser une visite de l'établissement avant la rentrée des élèves.
- Définir avec l'élève, de manière explicite, les lieux qu'il pourra fréquenter et ceux qu'il ne pourra pas fréquenter. Anticiper les temps de « vacance » (récréations, pauses méridiennes, heures creuses, etc).

Bénédicte GERARD

Ressource : Aider mes interlocuteurs à mieux me comprendre

Cette ressource a été élaborée par un élève amené à effectuer un stage, aidé de son enseignant, Dany Muller. Dans la version complète, l'enseignant,

coordinateur d'Ulis Pro, présente en complément les stratégies d'apprentissage du jeune et indique au tuteur de quelle manière le guider.

Retrouvez la version complète sur le site.

Je me présente	
Ce que je fais	Comment on peut m'aider
Je peux être sensible aux imprévus, par exemple si je dois rester plus longtemps.	Me prévenir à l'avance des changements. Etre disponible en cas de changement imprévu pour me l'expliquer. M'écrire le changement sur un bout de papier que je peux mettre dans une poche.
Je peux être intéressé par certains bruits ou mots et les répéter de manière ludique.	Me dire que c'est bien de faire de l'humour mais qu'une fois cela suffit, et m'encourager à m'arrêter.
Je peux boire beaucoup de coca, je vais me servir beaucoup de fois à la machine.	Je prends un coca à 9h00, un deuxième à 13h00 et un troisième à 16h00. Si je veux en prendre un autre à un autre moment quelqu'un a le droit de me l'interdire.

Réussir la transition interdegrés

Au sein de l'Université de Strasbourg, Madame la professeure Céline Clément mène un projet de recherche sur la liaison interdegrés. Avec son équipe, elle tente d'identifier à quelles conditions la transition CM2-6^e d'un élève avec TSA peut être considérée comme réussie.

Trois objectifs sont poursuivis : définir ce qu'est un processus de « transition réussie », déterminer quelles variables le favorisent ou non, et comprendre l'impact des représentations des TSA sur la réussite scolaire de l'élève qui en est porteur.

Retrouvez l'entretien complet sur le site du guide.

Conseils d'une enseignante-coordonnatrice d'ULIS : l'immersion pour se projeter

L'entrée au lycée n'est pas une étape facile pour les élèves. Afin que ce passage se fasse le plus sereinement possible, trois mots d'ordre :

anticipation, communication, partenariat

Si la famille ou le jeune majeur demande une orientation en Ulis, une immersion est fortement recommandée lors de la dernière année de collège.

Cette immersion a pour objectifs de faire connaissance, d'évaluer les capacités du jeune à vivre une vie lycéenne et à participer à la construction de son projet professionnel. Elle n'a pas pour finalité d'évaluer les compétences scolaires de l'élève.

Claudine Moss

Bibliographie

Connaissances et besoins de formation des enseignants du second degré concernant les TSA.
Eric Flavier, Céline Clément
La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation.
Éd. de l'INS HEA, 2013, 65, pp.1-18.





Parent



Enseignant(e)



AVS



CPE

Chef(fe)
d'établissement

Infirmier(ère)

Chapitre 02

Bien vivre au lycée

Trouver sa place au sein du lycée est un défi pour chaque jeune, mais particulièrement pour celui avec autisme qui peine souvent à comprendre les règles sociales et à décrypter son environnement. A cela s'ajoutent les difficultés liées à l'adolescence.

Sécuriser le jeune permet d'éviter les manifestations d'angoisse et bon nombre de comportements problématiques. Anticiper les difficultés, émettre des hypothèses sur les comportements observés constituent les meilleurs moyens d'éviter la multiplication d'événements indésirables.

Bien prendre en charge cet élève différent implique de réfléchir au-delà de ses besoins individuels. Le travail mené avec le groupe-classe contribue au climat bienveillant souhaité.

Conseils d'une cheffe d'établissement

Le Chef d'établissement se doit d'être le garant du parcours de l'élève, de réaffirmer le fait que cet élève est bien à sa place au lycée et qu'il peut y réussir en atteignant des objectifs qui lui auront été fixés de manière plus personnalisée.

Ce message doit être porté à la fois auprès des équipes éducatives, des élèves et des parents d'élèves afin de garantir à tous un climat de classe et d'établissement serein, apaisé et bienveillant.

Bénédicte GERARD

Le tutorat entre pairs : une expérience formatrice valorisée

Au lycée Marc Bloch, une expérience de tutorat en travaux pratiques de sciences physiques a été menée pour des élèves avec autisme, accueillis au sein d'une classe externalisée en lycée.

Les tuteurs témoignent avec enthousiasme que cette expérience leur apporte « quelque chose que l'on n'a jamais l'occasion de vivre en classe ou dans la vie de tous les jours », la découverte que ces adolescents qui ont l'air *a priori* si différents sont beaucoup plus proches d'eux qu'il n'y paraît.

Des relations interpersonnelles et des échanges favorables à la socialisation et à la construction des savoirs se créent véritablement pour les tutorés comme pour les tuteurs. Ces derniers sont unanimes,

le tutorat leur permet de consolider leurs bases en sciences physiques et de donner davantage de sens à la discipline. Certains vont plus loin et se mettent eux-mêmes en quête d'expériences à réaliser.

L'enseignant-témoin a beaucoup de plaisir à découvrir une autre facette des élèves qu'il lui arrive de côtoyer dans des cours ordinaires, et de constater une implication et un sens des initiatives que le lycée valorise par une remarque dans le bulletin et pour certains un diplôme du lycéen, titre décerné aux élèves les plus engagés dans des projets. Au-delà, ces élèves tuteurs pourront se prévaloir d'une expérience appréciée, n'en doutons pas, par de futurs employeurs.

**Retrouvez la suite
sur le site du guide.**

Conseils d'une conseillère pédagogique

Un tuteur peut être choisi parmi les élèves scolarisés en Première ou en Terminale.

Socialisation, maturité, consolidation des apprentissages, les compétences développées par le tutorat sont multiples et peuvent être valorisées dans le parcours du tuteur.

Elodie POLITANSKI

Le facilitateur s'assure que le tuteur soit accompagné et valorisé.

Rôle du facilitateur

Témoignage d'une équipe pédagogique et d'un SESSAD : Un comportement qui peut désarçonner

Les professeurs ont demandé à Nathan de se placer au premier rang. La classe est relativement calme, bon esprit avec une certaine tolérance et un équilibre trouvé. Les élèves manifestent une certaine compréhension, sans moquerie : « C'est Nathan ».

Une élève l'interpelle régulièrement concernant son attitude (étirements, craquage de doigts,

isolement, tête posée sur la table...).

- Pourquoi tu ne me demandes jamais comment ça va ? Moi je te demande tout le temps ?

- Parce que ça ne m'intéresse pas !

Durant les récréations, Nathan s'isole et préfère aller marcher en dehors de l'établissement. Il est dans sa bulle, ne voit rien ni personne.

SESSAD TSA 16-25 ans de l'ARSEA

Avis d'expert : le soutien d'un scénario social

Le scénario social ou «social story» est un concept développé par Carol GRAY.

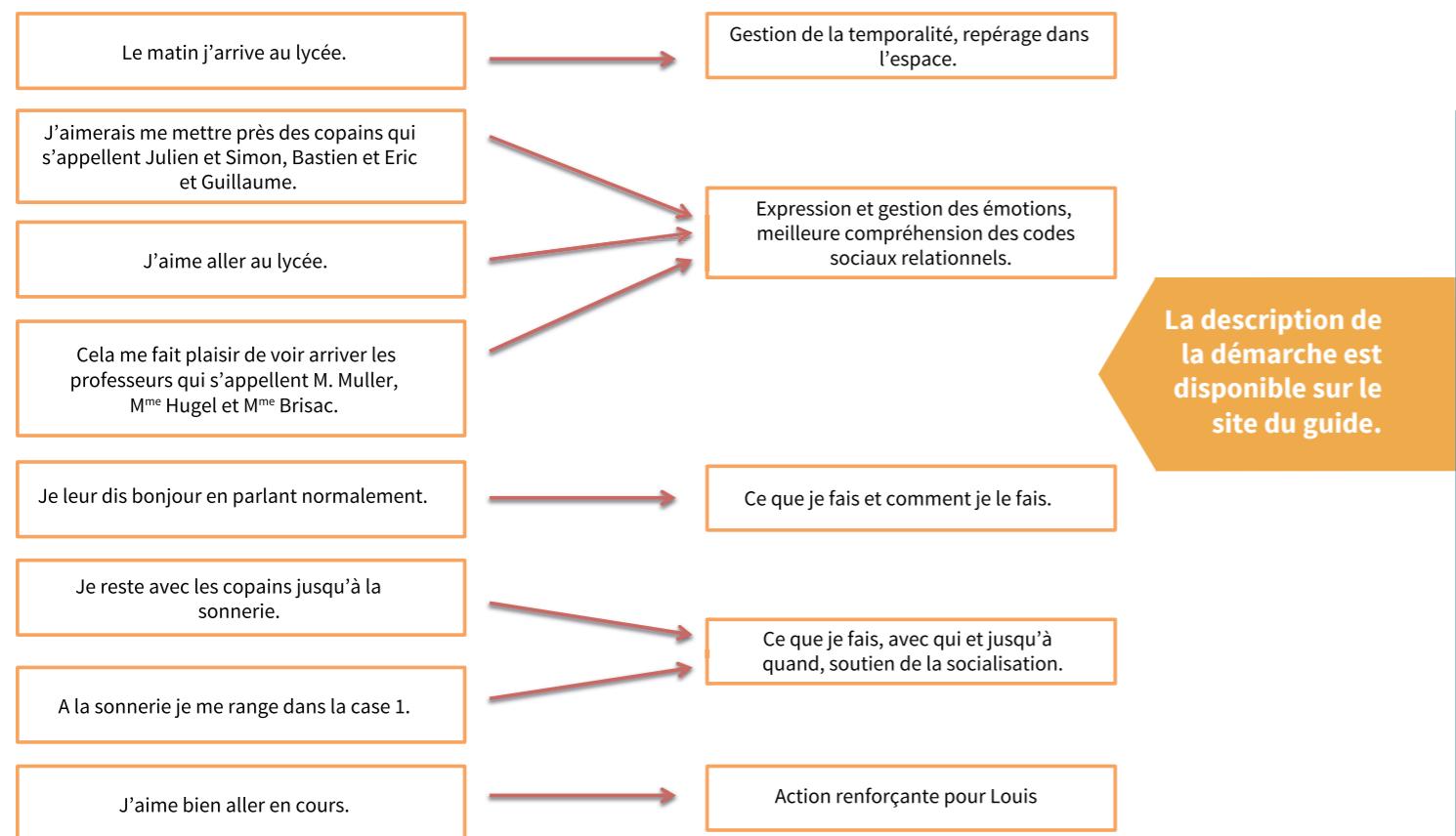
Il s'agit d'une description d'une situation sociale destinée à faire comprendre les signaux et

à indiquer comment réagir dans quelle situation. Le récit doit présenter un lien direct avec la situation spécifique de la personne avec autisme.

Source : *Participate Autism*

Voici le rituel d'arrivée au lycée exprimé par un jeune avec TSA, Louis,

rédigé avec son enseignant, Dany MULLER,
commenté par une professionnelle de SESSAD, Dominique MANIGOLD



Vie intime, affective et sexuelle

L'élève avec autisme est un adolescent qui, comme les autres, se trouve soumis à un remaniement physiologique, affectif et psychologique. Des études récentes mettent en évidence que les adolescents avec autisme s'intéressent à la sexualité mais, du fait de leur particularité, ont du mal à se construire une vie intime affective et sexuelle.

D'abord, ils se trouvent en difficulté pour exprimer et décoder les émotions fines et complexes ainsi que l'implicite à l'œuvre dans le sentiment amoureux. Leur manque de théorie de l'esprit, ensuite, les amène volontiers à croire que ce qu'ils éprouvent eux-mêmes est partagé par l'autre, ce qui peut les empêcher d'intégrer la notion de consentement (celui de l'autre mais aussi le leur).

Il leur est enfin difficile d'appréhender les notions de public et de privé. De là peuvent découler une certaine vulnérabilité ainsi que des comportements inappropriés. Les tentatives de rapprochement ratées, les moqueries et l'incompréhension qu'elles peuvent engendrer sont susceptibles également de provoquer angoisse, anxiété, repli sur soi, et dans un phénomène de cercle vicieux, reconduite d'actes inappropriés. On voit combien il est important de garder en tête la réalité de cette problématique fondatrice de toute adolescence mais qui s'exprime avec une acuité redoublée pour la personne avec autisme.

Théorie de l'esprit

Tout comme nous sommes à l'affût de nos états mentaux, nous passons notre temps à imaginer ce que pensent, ressentent les autres et cherchons en permanence à les comprendre pour agir en conséquence. Cette capacité à lire dans l'esprit des autres et à concevoir qu'ils puissent penser et ressentir différemment de nous s'appelle, en neuropsychologie, la théorie de l'esprit. Elle manque ou exige beaucoup d'efforts aux personnes avec autisme.

Le facilitateur s'informe du comportement de l'élève et relaie sans attendre les éventuels signes de mal-être.

Rôle du facilitateur

Avis d'expert : prévenir, faire face aux comportements problématiques

Un certain nombre de comportements présentent un écart à la norme et constituent un frein à l'intégration, aux apprentissages, à un bon état de santé. Il importe que les équipes comprennent que le comportement problématique résulte du trouble lui-même et d'un élément ou d'un événement qui ont créé un fort sentiment d'insécurité chez la personne avec TSA :

- un changement imprévu
- un temps informel où l'absence de cadre devient anxiogène
- les troubles sensoriels : la réaction aux bruits persistants peut se manifester de manière très forte à certains moments
- un implicite que la personne n'a pas décodé
- un code social qu'elle n'est pas en capacité de maîtriser.

- un travail qui ne prend pas en compte les spécificités cognitives de l'élève.

Répondre de façon disciplinaire reviendrait à sanctionner l'élève pour son handicap. Il s'agit d'identifier ce qui a pu le perturber et de modifier le cadre en conséquence (en permettant des temps décalés ou des espaces de retrait par exemple). Il est nécessaire d'adapter ses exigences et le travail proposé à l'élève et à son handicap et de s'appuyer sur ses compétences.

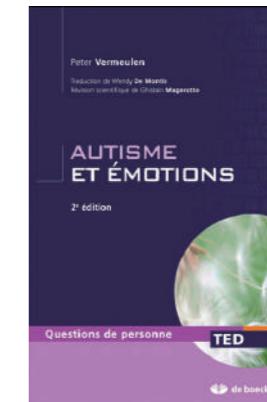
Adapter ses exigences à l'élève et au handicap, c'est accepter, qu'en terme de compétences, on risque de rencontrer des limites.

Propos recueillis auprès du Dr COUTELLE, pédopsychiatre

Bibliographie

Vie affective et sexuelle dans les Troubles du Spectre de l'Autisme

Bibliographie du CRA Languedoc Roussillon (CRA - LR)





Chapitre 03

Les apprentissages

Ce sont principalement les compétences d'autonomie et d'adaptation sollicitées par la variété des situations d'apprentissage qui sont à soutenir.

En cours, en TPE, en stage, un élève avec autisme a besoin d'un environnement pédagogique explicite :

- enseigner des stratégies, des procédures- expliciter les attendus
- structurer les enchaînements, les espaces
- veiller à transmettre des messages clairs
- proposer des informations visuelles, multiplier les supports, permettre le numérique
- s'appuyer sur des routines

Le contexte d'apprentissage se construit au fur et à mesure que se distinguent les besoins de l'élève. Il se précise encore par l'observation et les recherches de ce que l'élève comprend réellement quand il ne comprend pas.

En cas de répercussions plus importantes du trouble, l'élève peut bénéficier de compensations notifiées par la MDPH : AVS , matériel adapté MAPAD...

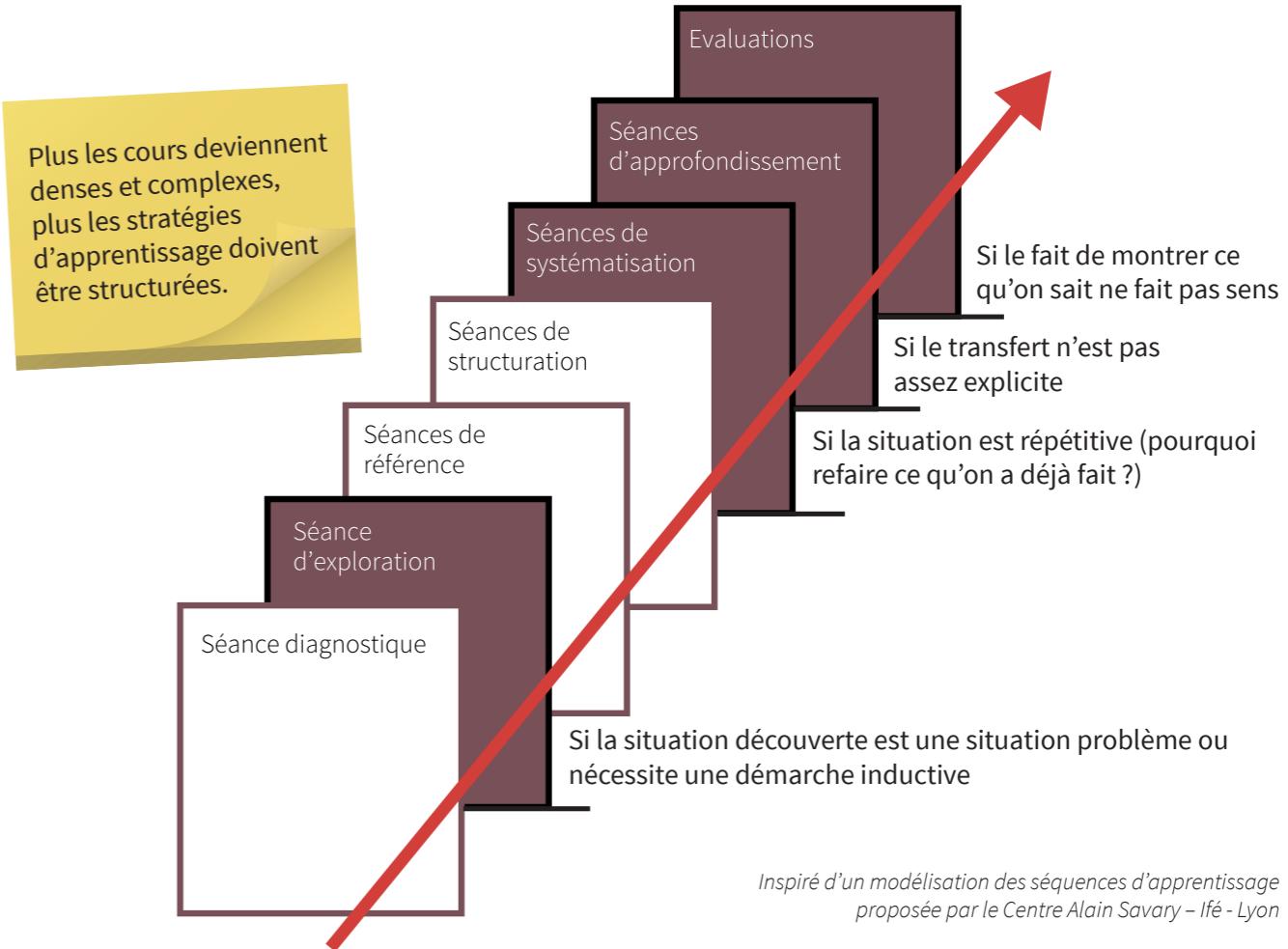
Ce chapitre est riche d'exemples pédagogiques, d'aménagements, de trames d'explicitation, de supports pour les élèves, de projets, d'outils d'observation...

Le facilitateur recueille et communique les informations en vue d'établir et de déterminer en équipe le profil cognitif du jeune afin de créer l'environnement dont il a besoin.

Il prend des nouvelles de l'élève et de l'équipe pédagogique pour soutenir les efforts et suivre l'évolution des apprentissages.

Rôle du facilitateur

Pour l'enseignement : les temps sensibles d'une séquence pour les élèves avec TSA



Témoignage d'un parent : structurer les cours d'histoire-géographie

Au collège, je réécrivais ses cours, d'une part pour clarifier le support (écriture pas forcément lisible, erreurs de copie, confusions) mais aussi pour le résumer, pour limiter la masse d'informations. A partir de ce cours réécrit, je rédigeais une série de questions basiques, pour l'amener à relire le cours et à le mémoriser : les personnes avec autisme sont performantes avec du support visuel. Le fait de lire une phrase dans un écrit et de la recopier permettait à B. de le mémoriser et donc de pouvoir le restituer.

Au lycée, ce travail s'est accompagné d'un cours de méthodologie en privé qui a aidé B. à mémoriser ses cours, à les réorganiser, à structurer les chapitres par un système de couleurs. Au final, je lui ai fait apprendre uniquement les plans des cours par coeur. A partir de là, B. a pu s'appuyer sur les plans pour restituer le contenu des cours et l'utiliser pour répondre aux problématiques des sujets proposés.

Parents de B.

Pédagogie : expliciter quand et quoi ?

Avis d'experts : Extraits de la présentation des interventions de Sylvie Cèbe, Jacques Bernardin et Patrick Rayou à l'occasion d'une formation de formateurs en éducation prioritaire (Ifé-DGESCO)

Explicitier les procédures qui permettent de répondre aux exigences scolaires (Sylvie Cèbe)

Souvent on a tendance à penser qu'en pratiquant de manière intensive des questionnaires de lecture, les élèves vont finir par comprendre par eux-mêmes les procédures qui permettent de réussir. Or, les études montrent que si cela peut fonctionner pour restituer des connaissances littérales, ce sera insuffisant pour apprendre à inférer, en sachant s'il faut mettre en relation différents éléments du texte, ou raisonner à partir de ses connaissances initiales... (autant de modes de questionnement généralisables dans différentes disciplines ou situations).

Constituer un observatoire des processus intellectuels des élèves (Jacques Bernardin et Patrick Rayou)

Prendre en charge l'apprentissage de l'élève, dans sa continuité, nécessite de prendre le temps de l'observer

Pour aller plus loin,
voir le site du guide.

Illustration d'une adaptation : une fiche au service de la réussite d'une tâche professionnelle

La fiche étape a été plastifiée et communiquée à l'entreprise accueillant un élève en stage. Victor a employé ce document pour éviter de se perdre. Petit à petit, Victor intègre les étapes et gagne en

vitesse sans être distrait. L'entreprise en quelque sorte a poli sa pierre en acceptant d'affiner l'aide et le suivi de Victor en fonction de sa situation de handicap.

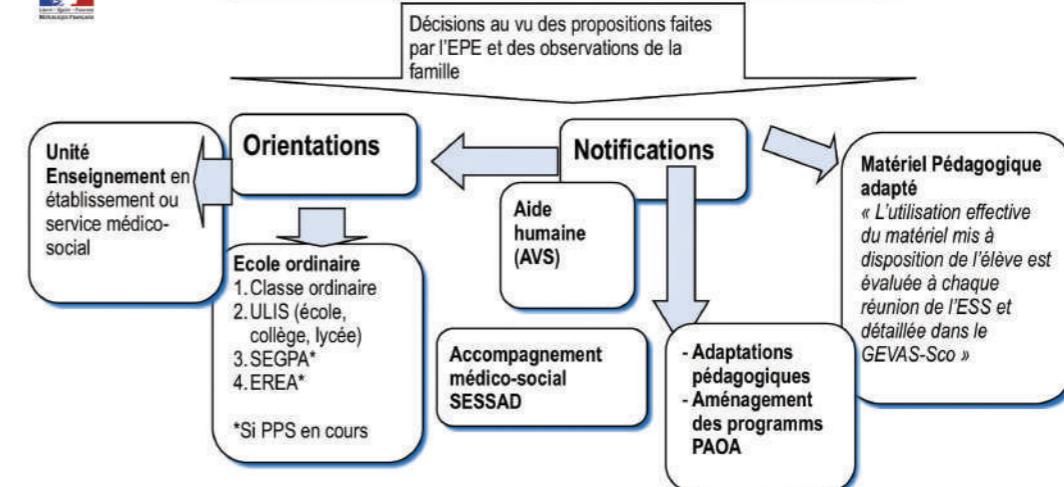
Date : janvier 2018 Préparation ou tâche à réaliser : Tablettes en grés avec champs éclatés		
N°	ETAPES	Fait
1	On mesure le recullement du champ à éclater Exemple : 2 cm	<input type="radio"/>
2	À l'aide d'une pointe à tracer et d'une règle métallique, on trace le recullement ainsi que les côtes avec une équerre.	<input type="radio"/>
3	On passe le crayon dans l'engravure pour bien voir le tracé.	<input type="radio"/>

Fiches étapes vierges
sur le site du guide.

Aide à la scolarisation notifiée par la MDPH



Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH)



PARCOURS DE FORMATION

des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires circulaire n°2016-116 du 08-08-2016 BO n°30 du 25 août 2016

Ressource : extrait du document aménagements pédagogiques individualisés au collège

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Donner des consignes claires et précises				
Eviter l'implicite, le second sens				
Privilégier des supports visuels (ex : fiche synthétique du cours à suivre, schéma, fiches méthodologiques...)				
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (exemple : ARIAL 14)				
Systématiser l'agenda ainsi que l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe...)				
Autoriser l'élève à s'isoler en cas de besoin				
Autoriser l'élève à rester dans un endroit calme pendant les récréations				
Autoriser un casque anti-bruit				
Autoriser un paravent (ex : un classeur levé...)				
Autoriser les objets anti-stress				

Penser au smartphone :
photographier
les traces écrites
collectives.

Voir toutes les adaptations
sur le site du guide.

Témoignage d'une coordinatrice d'ULIS : observation et réflexion sur les besoins d'un élève

Afin d'élaborer des aides et des aménagements adéquats aux besoins de l'élève, il est indispensable que l'équipe pédagogique observe et verbalise les problèmes rencontrés, ceci en vue de co-construire des solutions de remédiation.

L'utilisation de cette trame m'a permis de clarifier des situations plus ou moins complexes et d'identifier les aides à mettre en place.

Cette trame est un véritable outil qui permet une réflexion et un dialogue entre les partenaires

en vue de mener une action cohérente et collective face à une difficulté identifiée.

Les solutions mises en place ne fonctionnent pas toujours d'emblée, mais les bilans intermédiaires, et surtout la concertation avec les collègues, permettent de rebondir sur d'autres solutions et d'ajuster les aides au plus proche des besoins de l'élève.

Sandra LOPEZ, coordonnatrice ULIS PRO

Conseils d'une enseignante : quelques choix stratégiques

(...) C'est plaisir de mobiliser l'attention et l'intérêt des élèves en utilisant des mises en scène, en jouant sur le plaisir de la découverte d'une nouveauté. Avec les élèves autistes, il faut plutôt annoncer clairement ce qu'on va faire. Décortiquer les activités pour eux. Cultiver le suspens s'avère peu utile. Il faut tout expliciter pour qu'ils puissent aller à l'essentiel. Je précise toujours en début de séance et régulièrement en cours d'activité, ce sur quoi on travaille (objet de la tâche), ce qu'on doit savoir faire à la fin du travail et ce qu'on cherche à réaliser (objectifs de l'apprentissage et de la tâche). La répétition est nécessaire. Il ne faut

pas hésiter à répéter les mêmes activités, plus qu'on ne le fait habituellement avec les élèves non autistes.

(...) Il faut élaborer des consignes simples avec peu de mots. Il faut utiliser des images, de façon à ce que lorsque les élèves voient l'exercice, ils comprennent directement ce qu'il faut faire, sans que l'enseignant soit obligé d'expliquer à l'oral avec plusieurs phrases. Les élèves doivent se mettre ensuite immédiatement dans l'activité. Chez les autistes, il vaut mieux employer une démarche inductive : faire de nombreux exercices pour accéder aux principes plutôt que d'expliquer le principe puis de réaliser des exercices d'application.

Source : extrait de témoignage d'une enseignante de lycée issu du site Tous à l'école dont l'objectif est de fournir à tous les acteurs de la scolarisation (enseignants et autres professionnels de l'Education nationale, professionnels du champ de la santé, élèves, parents et associations du secteur de la santé, etc.) un ensemble de ressources informatives, pratiques et vérifiées.

<http://www.tousalecole.fr/content/troubles-envahissants-du-développement-ted-témoignage-d'une-enseignante-en-ulis>

Situation	Particularité TSA	Éléments pour co-construire une solution	Résultat, impact observé
L'élève ne connaît pas la date du jour et il est dans l'impossibilité de planifier son travail voire d'utiliser un agenda. Impossibilité pour lui d'estimer un temps de travail pour réaliser une tâche.	<p>Se projeter dans l'avenir angoisse l'élève. La notion de temps ne fait pas de sens pour lui.</p> <p>Conséquences possibles</p> <p>Pour l'élève : Il est impossible pour lui - d'être à jour dans le travail à faire. - de respecter un temps imparti pour faire un travail. - Il pense avoir le temps qu'il souhaite pour réaliser une tâche.</p> <p>Pour les enseignants : ils pensent que l'élève est désinvolte et pas motivé.</p> <p>Pour le tuteur en entreprise : il pense que l'élève est lent parce qu'il n'est pas motivé, et il ne lui confie que peu de tâches dans la journée (l'élève s'ennuie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ritualiser l'arrivée en cours par l'affichage de la date au tableau avec des étiquettes fabriquées par l'élève. - Apprentissage des mois de l'année...etc. - Utilisation de l'agenda avec des repères personnels de l'élève. - Placer le travail dans un contexte professionnel où la notion temps est impérative. - Planifier le travail à faire en estimant le temps accordé pour chaque consigne. - Expliquer à l'élève l'importance de respecter ce planning. - Lui apprendre à utiliser un time-timer (la notion de temps ne doit pas être une pression pour l'élève mais juste un moyen de lui donner des repères). - Le solliciter régulièrement pour l'aider à maintenir le rythme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il prend sa tâche au sérieux. L'élève se familiarise avec la date, cela lui permet d'utiliser son agenda. - L'élève a appris à utiliser son portable plutôt qu'un agenda papier. Avec la fonction alarme, il gagne en autonomie. - Ce travail n'a pas permis à l'élève de donner du sens à la notion « temps » par contre, avec l'aide d'un adulte, et de son alarme, il arrive plus ou moins à respecter les délais. - L'élève a besoin d'être cadre par l'adulte pour respecter le planning.

Source : trame pour un projet de vademecum : Etre étudiant autiste - Groupe de travail piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Voir l'outil complet, les autres situations et des «fiches projets pour l'élève» sur le site du guide.

Extrait du cadre des missions des AVS-AESH

Accompagnement et soutien aux apprentissages

L'AVS-AESH soutient l'élève dans sa compréhension des consignes données par l'enseignant :

- veille à leur application.
- les reformule : répétition, décomposition des tâches...
- utilise des supports adaptés, déterminés lors de l'ESS.

L'AVS-AESH aide l'élève à participer aux activités scolaires

- favorise l'accès aux supports et aux techniques utilisés par l'enseignant (audiovisuels...).
- aide à la prise de notes et à l'écriture sous le

contrôle de l'élève (en classe ou lors d'évaluations).

- aide l'élève à communiquer, à s'exprimer et à échanger.
- stimule, encourage l'élève, soutient sa concentration et sa mémorisation.
- sécurise l'élève face aux apprentissages en favorisant le cadre bienveillant.

L'AVS-AESH contribue à l'adaptation des activités scolaires conduites par l'enseignant

- partage avec l'enseignant ses observations dans les domaines suivants : aides apportées, réussites, difficultés, stratégies d'apprentissages, réactions de l'élève accompagné.

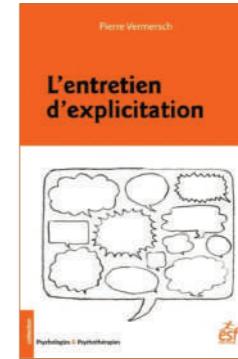
Source : plaquette de l'Inspection ASH du Bas-Rhin

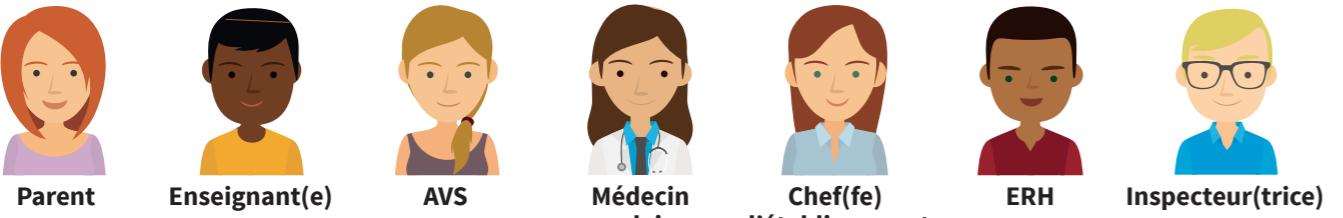
Voir la suite sur le site du guide.

Bibliographie

Cadre des missions des AVS Sur le site de l'ASH 67

www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/avs/ressources/





Chapitre 04

L'évaluation et les examens

Evaluer un élève avec autisme est un exercice difficile. Il lui est parfois impossible de restituer une connaissance au moment où cela lui est demandé. Il peine à décontextualiser l'apprentissage, à transposer une démarche semblant pourtant acquise.

Connaître finement le fonctionnement cognitif et sensoriel du jeune et partager en équipe l'analyse de ses besoins permet de réunir les conditions les plus favorables à l'évaluation. Multiplier les temps d'observation distanciée est une façon efficace de prendre des indices sur le niveau de compréhension des notions étudiées.

Une préparation régulière des examens dans les conditions prévues par la Division des Examens et Concours est indispensable pour préparer l'élève aux épreuves.

Témoignage d'une AVS : Un oral bien senti !

L'élève que j'accompagne entre dans la pièce pour passer une épreuve orale.

Il ressort immédiatement, hurlant que «ça pue là-dedans !». Effectivement, la pièce n'a pas été aérée avant son arrivée et il a toujours été très sensible aux odeurs.

Il parvient à revenir passer son examen, mais ne peut s'empêcher de répéter régulièrement qu'il a été très dérangé par l'odeur.

L'an prochain, on aérera !

Larysa MOCKERS



Le facilitateur soutient la cohérence des adaptations des évaluations et du système de notation. Il rend compte à la famille et au médecin scolaire des adaptations pédagogiques mises en œuvre par l'équipe et des aménagements à envisager pour les examens.

Rôle du facilitateur

Conseils pour aménager les évaluations

Ces aménagements, souvent simples à mettre en place, pourront bénéficier à tous les élèves de la classe.

Les bulles de l'autisme

Très de situation réelles, ces anecdotes nous apprennent à mieux connaître l'autisme. N'hésitez pas à les partager !

fondationorange.com

Fondation orange

Durant les phases d'apprentissage :

- Séquencer les consignes et s'assurer de leur compréhension, dessiner, schématiser.
- Pour l'AVS, développer des méthodes qui vont faciliter la compréhension de l'élève et les généraliser entre les matières (ex. dessiner des flèches).
- Mettre en place des rituels de mise au travail.
- L'enseignant élabore avec l'élève des fiches procédures qui pourront être réinvesties lors des évaluations.
- Quand c'est possible, garder une heure de soutien par semaine pour que l'AVS puisse travailler la méthodologie en relation avec l'élève.

Dans un contexte d'évaluation :

Les aménagements actés pour l'examen sont mis en œuvre dès les phases d'entraînement et d'évaluation.

- Prévenir l'élève de ce qui sera évalué. Préciser par exemple que l'orthographe ne sera pas pénalisée.
- L'AVS prépare l'évaluation avec l'enseignant pour savoir ce qui est essentiel pour lui, recenser les notions à consolider en amont. L'AVS fait le lien avec la famille.

- L'enseignant adapte son évaluation en privilégiant des supports visuels, structure le temps (time timer...). Il évite les questions trop ouvertes ou implicites, privilégie les QCM lorsque c'est possible. Il propose le soutien de fiches-procédures.

- Durant l'évaluation, l'enseignant amorce le travail et s'assure que l'élève est actif. Mieux vaut éviter d'isoler l'élève avec l'AVS et de lui faire porter seul les ajustements nécessaires pour rendre possible l'évaluation.

- L'AVS peut reformuler la consigne, ou amorcer le travail avec des expressions qui sont familières à l'élève (« C'est comme d'habitude. Tu dessines, tu schématises »).

Claudine MOSS,
enseignante-coordonnatrice d'Ulis pro
Larysa MOCKERS,
AVS

Cheminement d'une demande d'aménagement d'examen

Cette ressource vous permet de prendre connaissance des étapes successives qui permettent la mise en oeuvre d'aménagements lors d'examens.



L'établissement, ayant connaissance de la situation et des aménagements d'ores et déjà mis en œuvre durant l'année, propose à la famille d'initier ensemble une demande d'aménagement d'épreuves.



Etablissement de la demande
La famille et le chef d'établissement renseignent chacun le document « demande d'aménagement d'épreuves ». Les parents veillent à déposer leur demande (date faisant foi en cas de recours) avant la date de clôture des inscriptions à l'examen envisagé.



Transmission de la demande
La demande (recto verso) est transmise par le principal ou le proviseur au médecin scolaire de l'établissement.



Avis du médecin scolaire
Le médecin scolaire transmet un avis au médecin conseiller technique de la DSDEN, qui le fait parvenir à la Division des Examens et Concours du rectorat.
Si l'élève est en situation de handicap, le médecin scolaire évalue s'il lui est possible de déterminer les aménagements les plus pertinents. Dans le cas contraire, il transmet le dossier à la MDPH qui émet un avis auprès de la Division des Examens et Concours.



Décision
La Rectrice d'Académie s'appuie sur l'avis du médecin conseiller technique pour prendre sa décision, conformément au règlement de l'examen et aux possibilités d'aménagements.
Le chef d'établissement reçoit ensuite la décision et la transmet à la famille. En cas de refus, la famille est informée directement.



Mise en oeuvre des aménagements
La Division des Examens et Concours informe aussi le centre d'examen, de manière à pouvoir anticiper les aménagements prévus.

Année scolaire 2018/2019

Il existe une nomenclature nationale des aménagements possibles pour les examens.

Deux exemples d'aménagements pour des élèves passant le baccalauréat sont proposés sur le site du guide.

Avis médical délivré en vue d'une demande d'aménagements d'exams
Mesures d'aménagements d'épreuves anticipées du baccalauréat

Conseils d'une cheffe d'établissement

Il est important de rassurer les équipes quant aux objectifs à atteindre : le diplôme peut être préparé sur une période plus longue, des aménagements seront accordés, le devenir post-Bac sera adapté.

La mise en place des aménagements doit se faire suffisamment tôt dans l'année afin que les « bonnes pratiques » liées à l'accueil et au suivi de l'élève se mettent en place le plus rapidement possible.

Bénédicte Gérard

Attestation de compétences : une reconnaissance des acquis scolaires

Le plan stratégique national pour l'Autisme 2018-2022 généralise les attestations de compétences pour les élèves en situation de handicap inscrits dans des formations qualifiantes préparant à un diplôme professionnel. Ainsi, ceux d'entre eux qui ne pourront pas obtenir la totalité du diplôme recevront en fin de cursus une attestation de compétences. Cette attes-

tation a pour finalité de permettre à l'élève qui a suivi une formation le préparant à la réalisation d'activités professionnelles de les faire connaître, par un document officiel, aux employeurs potentiels et ainsi de faciliter son accès à l'emploi.

Extrait du plan Stratégie Nationale pour l'Autisme

Bibliographie

Handicap aménagement d'épreuves :
site de l'Académie



La formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap
circulaire n° 2016-186 du 30-11-2016

Examens et concours de l'enseignement scolaire
circulaire n° 2015-127 du 3-8-2015



Parent



Enseignant(e)



Médecin scolaire

Chef(fe)
d'établissement

ERH



Inspecteur(trice)

05 Chapitre

Projet de vie et orientation

La construction du projet d'orientation pour l'élève avec autisme doit s'inscrire comme part intégrante de son projet de vie.

Il s'agira d'évaluer avec précision et finesse les compétences de l'élève, en s'appuyant sur les regards croisés des différents partenaires, puis d'élaborer un projet qui prenne en compte non seulement les formations, mais également les types de postes auxquels elles ouvrent dans le monde professionnel.

Les immersions et les stages dans les formations et les entreprises permettront de mettre à l'épreuve le projet, de l'ajuster ou de le revoir, de rectifier les fausses représentations, ainsi que de vérifier les compétences de l'élève et d'en faire émerger de nouvelles.

Tout élève peut être accompagné dans la construction de son projet d'orientation par un psychologue de l'Education Nationale (anciennement Conseiller d'Orientation Psychologue).

Objectifs du parcours avenir

Objectif 1
L'élève découvre le monde économique et professionnel

Objectif 2
Il développe son sens de l'engagement et de l'initiative

Objectif 3
Il élabore son projet d'orientation scolaire et professionnel

→ L'enseignant travaille avec les partenaires.

→ Il initie des projets.

→ Il accompagne les choix d'orientation.

Source : B.O. n° 28 du 9-07-2015

Présentation du parcours sur le site du guide.

Extrait de la circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016

Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires

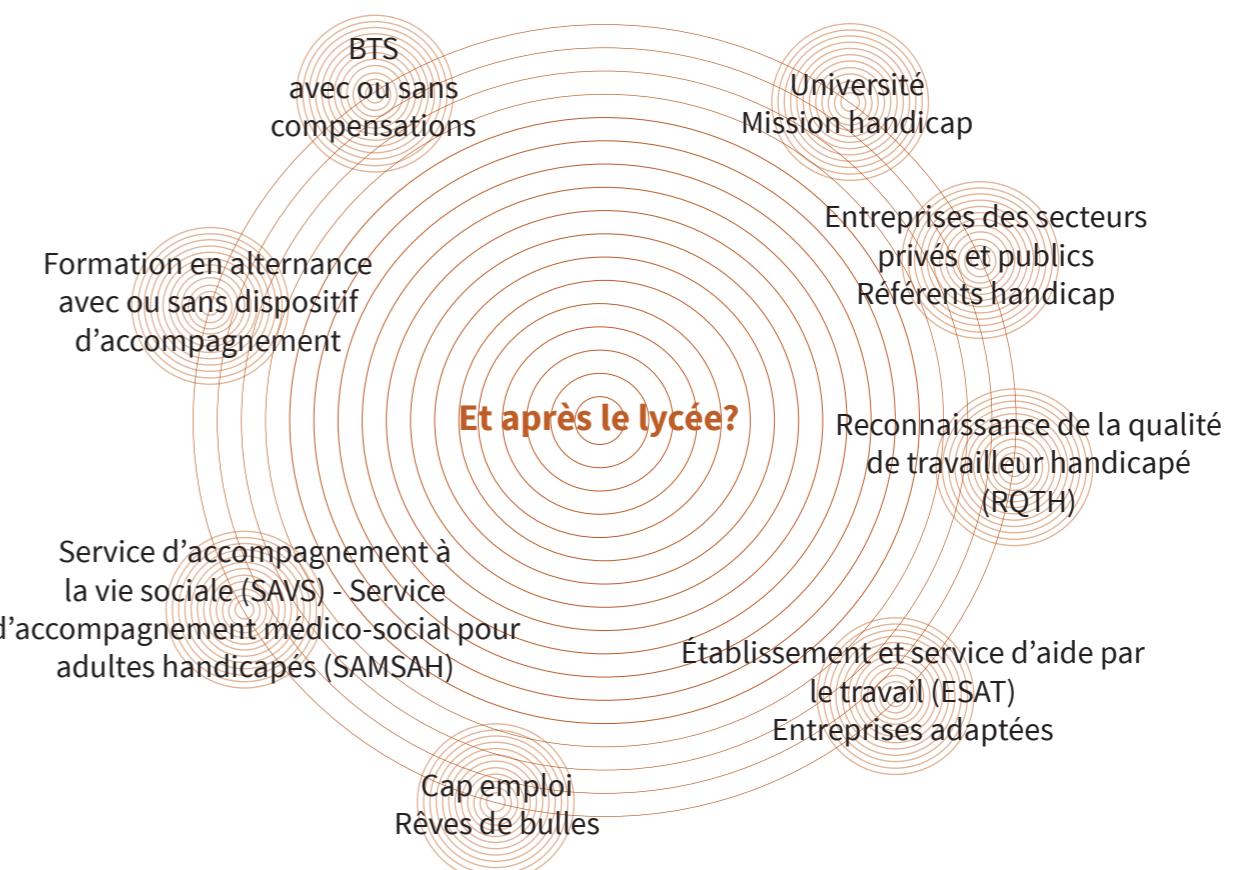
Les élèves en situation de handicap bénéficient au même titre que tous les élèves des phases d'information et d'orientation.

Ainsi le parcours Avenir défini par l'arrêté du 1^{er} juillet 2015 publié au bulletin officiel de l'Éducation nationale du 9 juillet 2015 permet la découverte d'une large palette de métiers, dans un parcours construit jalonné d'étapes-métiers qui se poursuit jusqu'en classe de terminale.

Des actions sont ainsi menées afin de faciliter la réalisation des stages de découverte par les élèves

La circulaire n° 2013-0012 du 18 juin 2013 « Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur » prévoit des actions spécifiques au niveau de l'enseignement scolaire. Ainsi pour favoriser la réussite de ces phases d'orientation, les lycées mettent en œuvre des actions de tutorat, d'accompagnement personnalisé, des passerelles ou des dispositifs de personnalisation.

Possibilités de formation, d'insertion et d'accompagnement après le lycée



Bibliographie

Scolarisation des élèves handicapés

circulaire n° 2016-186 du 30-11-2016

Post -bac

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Les informations complémentaires sont disponibles sur le site du guide.

Quelques témoignages

Les parcours des personnes avec autisme sont atypiques. Ils sont souvent semés d'embûches et de surprises. Nous vous en livrons quelques témoignages.



Un tâtonnement réussi

Louis a toujours aimé être dehors et travailler dans le jardin. Il a eu l'occasion de faire un premier stage concluant au sein des espaces verts de la ville de Strasbourg alors qu'il était encore scolarisé en CLIS. C'est donc tout naturellement que nous l'avons orienté vers cette voie.

Après un stage, nous avons réalisé que travailler en espaces verts apportait trop de contraintes à Louis. Il se laissait trop facilement perturber par les facteurs extérieurs (oiseaux, tracteurs, sons des cloches d'église....)

Le second projet a pu être envisagé très rapidement, puisqu'en fait Louis avait une 2^e corde à son arc : la cuisine. Autre avantage de cette formation, c'est qu'elle a lieu en milieu fermé contrairement aux espaces verts. En cuisine, il est plus fréquent d'avoir constamment un chef à ses côtés. En espaces verts, il est très fréquent de travailler seul.

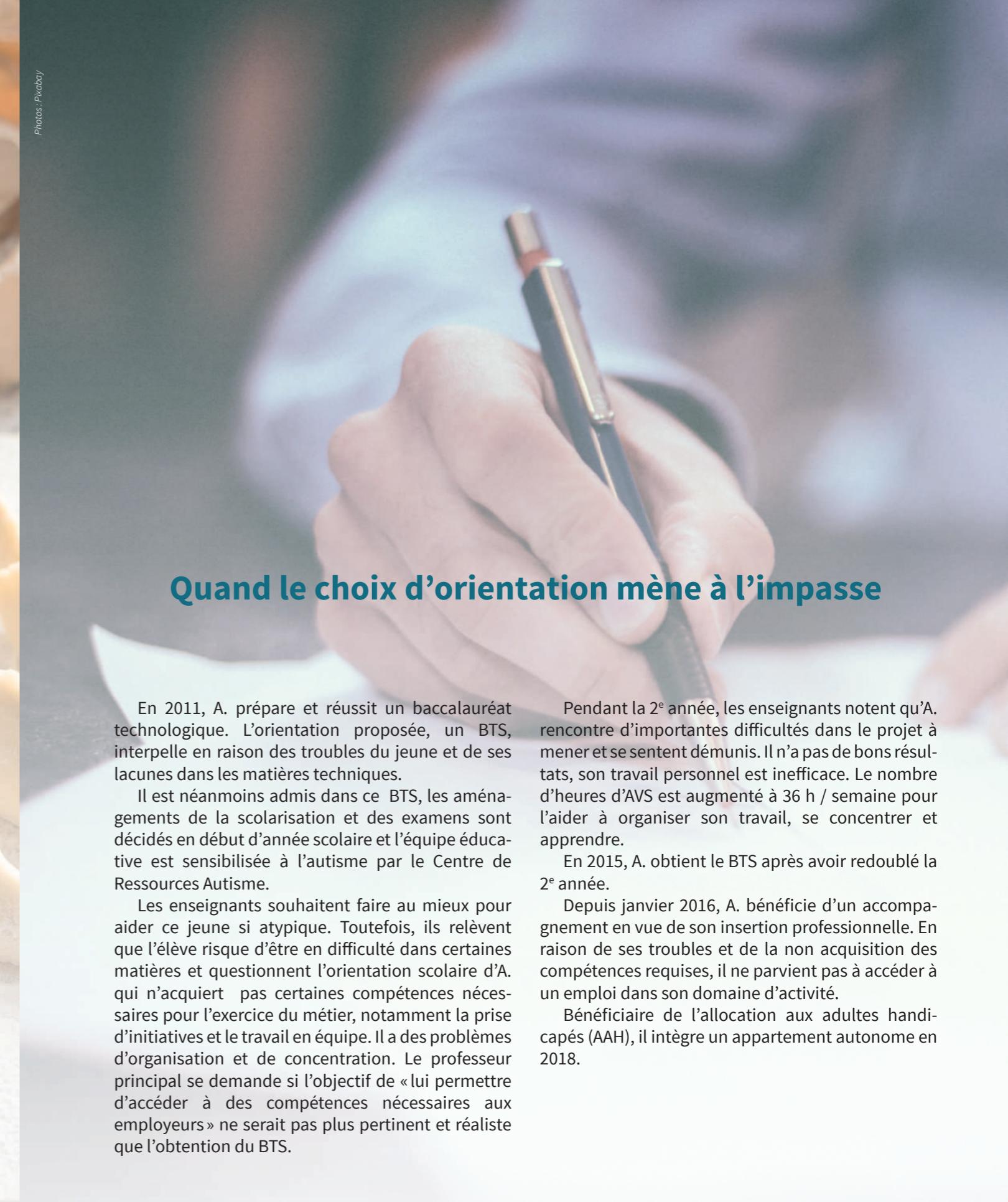
S'il est à noter que le parcours de Louis est atypique c'est surtout parce que nous avons eu la

chance d'être expatriés à Tokyo. L'idée était de lui trouver un «p'tit boulot», à Tokyo, quelques heures par semaine. Pas facile dans un pays où l'on ne parle quasiment pas le français...C'est ainsi, qu'au bout de 2 semaines, j'ai décroché un essai avec le chef de cuisine de l'Ambassade de France. Après seulement quelques jours, celui-ci a pris Louis sous son aile et a proposé de l'intégrer dans son équipe une fois son visa obtenu. Louis y a fait ses premiers pas puis très vite s'est adapté au rythme de travail soutenu. Après 2 mois de démarches administratives délicates, Louis a obtenu son visa. Plus d'un an et demi plus tard, il a signé son premier contrat de travail.

« La motivation, l'envie de réussir, la patience, le courage »

ont été les moteurs de l'ascension de Louis. Ce parcours et cette évolution n'ont été possibles que grâce à toutes ces belles rencontres humaines.

Propos de la mère de Louis recueillis par Danny MULLER



Quand le choix d'orientation mène à l'impassé

En 2011, A. prépare et réussit un baccalauréat technologique. L'orientation proposée, un BTS, interpelle en raison des troubles du jeune et de ses lacunes dans les matières techniques.

Il est néanmoins admis dans ce BTS, les aménagements de la scolarisation et des examens sont décidés en début d'année scolaire et l'équipe éducative est sensibilisée à l'autisme par le Centre de Ressources Autismé.

Les enseignants souhaitent faire au mieux pour aider ce jeune si atypique. Toutefois, ils relèvent que l'élève risque d'être en difficulté dans certaines matières et questionnent l'orientation scolaire d'A. qui n'acquiert pas certaines compétences nécessaires pour l'exercice du métier, notamment la prise d'initiatives et le travail en équipe. Il a des problèmes d'organisation et de concentration. Le professeur principal se demande si l'objectif de «lui permettre d'accéder à des compétences nécessaires aux employeurs» ne serait pas plus pertinent et réaliste que l'obtention du BTS.

Pendant la 2^e année, les enseignants notent qu'A. rencontre d'importantes difficultés dans le projet à mener et se sentent démunis. Il n'a pas de bons résultats, son travail personnel est inefficace. Le nombre d'heures d'AVS est augmenté à 36 h / semaine pour l'aider à organiser son travail, se concentrer et apprendre.

En 2015, A. obtient le BTS après avoir redoublé la 2^e année.

Depuis janvier 2016, A. bénéficie d'un accompagnement en vue de son insertion professionnelle. En raison de ses troubles et de la non acquisition des compétences requises, il ne parvient pas à accéder à un emploi dans son domaine d'activité.

Bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), il intègre un appartement autonome en 2018.

Témoignage du Centre Ressources autisme, pôle adultes 67

AU LOUP !

Nicolas prépare une licence en sciences de la vie à l'Université de Strasbourg. L'envie de faire cette formation est née lorsque Nicolas a entendu parler à l'EREA* du métier d'éthologue, qui semblait correspondre à ce qu'il souhaitait faire plus tard.

L'apprentissage ne lui a pas paru particulièrement difficile à l'Université. Etonnamment, le rapport aux gens lui a semblé plus aisés qu'au collège ou au lycée. Peut-être, dit-il, parce qu'à l'université, les gens et les personnes référencées à qui il s'est ouvert par rapport à ses problèmes ont été plus réactifs, avec des réponses qu'il a jugé appropriées.

L'orientation a été difficile, tout comme la présence attendue en cours, surtout lors de crises d'angoisse. Il préfère d'ailleurs utiliser le terme de surcharge émotionnelle. Le stress généré par la foule l'a amené à penser que l'université n'était peut-être pas la solution la plus adaptée pour lui.

Nicolas envisage de s'orienter vers un autre projet. Il effectue pour s'y préparer une période de découverte dans l'association Les Lousquetaires pour un stage en lien avec sa passion pour les loups. Il apprécie le contact avec les animaux, et le fait d'être en situation de réaliser des choses concrètes.

Pour conseiller un lycéen avec les mêmes particularités que lui, Nicolas suggère « premièrement, ne pas laisser les gens dits « normaux » vous dire « Ah, mais ça, tu ne pourras jamais le faire ! ». Même si

dans son cas, il ne parle pas d'échec mais plutôt de non accomplissement, relevant que les échecs sont nécessaires à l'apprentissage.

Son deuxième conseil :

« Croire en ses rêves »

« Les rêves sont le moteur qui vous pousse à faire des choses que les autres vous disent ne pas pouvoir faire. Mon projet a changé. Je ne serai peut-être jamais éthologue, mais je garde l'idée de mener une activité en contact avec les animaux. »

Enfin, un ultime conseil :

« Ne jamais tourner le dos à quelqu'un qui veut vous aider, ceux qui sont honnêtes dans leur volonté d'aider, c'est rare ».

*EREA : Etablissement régional d'enseignement adapté



Quand l'entreprise met de l'huile dans ses rouages

Notre fils a été diagnostiquée Autiste Asperger bien tardivement à l'âge de 22 ans.

Antoine venait de valider un bac pro en électrotechnique qu'il a mis plusieurs années à réussir, dans la sueur et la douleur, pour lui, sa sœur, ses parents.

En entreprise il n'a pas, dans le secteur de l'électrotechnique, donné satisfaction, mais la direction des ressources humaines de l'entreprise connaissant le syndrome d'Asperger lui a proposé de travailler au classement des archives. Antoine s'est régale, il a inventé son mode de fonctionnement et donné satisfaction au service.

Au bout d'un an et demi d'entreprise, la direction lui a proposé de se lancer dans une alternance en bac pro.

L'entreprise et les collègues d'Antoine ont été sensibilisés à son handicap. Un tuteur nommé. L'équipe enseignante du Centre de formation des apprentis (CFAI) a également été sensibilisée, nous les avons rencontrés. Notre fils n'a pas souhaité que ses collègues apprentis soient informés de son statut.

Le rythme de quinze jours en entreprise, quinze jours au CFAI, lui convenait particulièrement bien.

Les deux années ont filé et au bout nous avons

fêté une belle réussite au Bac pro mention AB et dans la foulée un engagement en CDI dans l'entreprise.

Il faut dire que tout cela a été possible grâce à la conjonction de plusieurs éléments.

Un diagnostic : la différence d'Antoine est nommée.

« Une entreprise, informée par le Centre Ressources Autisme et à l'écoute du handicap »

Un service de ressources humaines remarquable.

Un tuteur disponible pendant toutes les étapes des deux années de formation.

Un dispositif identifié : ça n'est pas le plus facile, après le diagnostic, nous avons été noyés dans des sigles, des associations. A quelle porte frapper, quels leviers activer ? Cela nécessite du souffle et de l'énergie.

Chaque maillon est indispensable, chaque maillon nous a été précieux et au final, ils ont constitué une belle chaîne autour d'Antoine.

Il a trouvé une place dans le monde du travail, de la confiance, de la maturité.



Chapitre

Les partenaires

L'accueil et l'accompagnement de l'élève s'appuient sur un socle partenarial qu'il s'agira de construire. Il peut être mobilisé pour action et sollicité pour conseil.

L'ensemble des partenaires contribue aux informations partagées. Les expertises singulières permettent d'ajuster le parcours scolaire de l'élève.

Définition de l'école inclusive

Un projet pour l'école qui, par des adaptations structurelles, organisationnelles et pédagogiques souhaite rendre possible, pour tous les élèves et quels que soient leurs besoins, une scolarité optimale en milieu ordinaire.

Serge THOMAZET
Maître de Conférence en sciences de l'éducation

De nombreux sigles de ce chapitre sont repris dans un glossaire p. 44.

Conseils d'une cheffe d'établissement

Le dialogue avec les parents doit être régulier et franc ; le degré d'efficacité de ce dialogue dépendra en grande partie du degré d'acceptation du handicap de leur enfant par les parents. En effet, lorsque l'enfant arrive au lycée, il a déjà connu un parcours scolaire suffisamment riche pour que diverses difficultés aient déjà été soulevées et traitées. Les parents sont donc en mesure d'apporter un regard expert sur la prise en charge

de leur enfant, très précieux pour l'établissement scolaire.

Enfin, en âge d'être scolarisé au lycée, l'élève peut également lui-même, s'exprimer, affirmer certains besoins et certaines craintes : il ne faut pas hésiter à lui faire confiance, son discours est souvent très franc et direct.

Bénédicte GERARD

Des instances de concertation

Equipe éducative

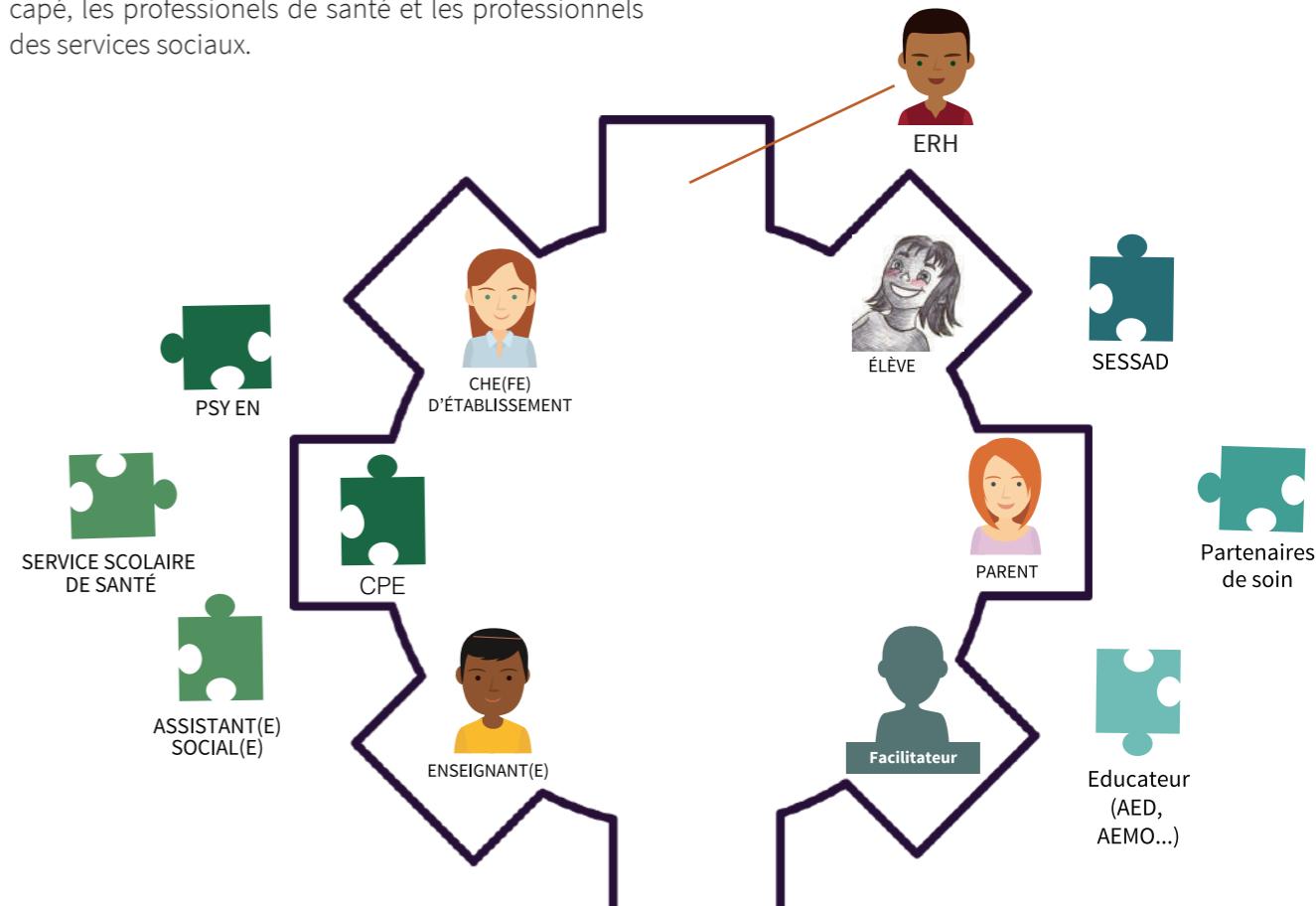
L'équipe éducative est un lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de l'élève. Elle n'est pas une instance de décision mais un groupe de travail qui réfléchit sur les perspectives à envisager de la scolarité de l'élève concerné.

Equipe de Suivi de Scolarisation

L'équipe de suivi de scolarisation (ESS) veille à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Elle réunit au moins une fois par an, sur convocation de l'enseignant référent qui anime la réunion, la famille, les enseignants de l'élève handicapé, les professionnels de santé et les professionnels des services sociaux.

Elle est réunie par le chef d'établissement et rassemble les personnes qui interviennent dans la scolarité de l'enfant (parents, enseignants, CPE, médecin scolaire, partenaires de soins...)

- Elle vérifie que l'élève bénéficie des accompagnements particuliers nécessaires à sa situation.
- Elle organise l'emploi du temps de l'élève.
- Elle propose toute révision du PPS qu'elle juge utile.



- Si nécessaire :
- il mobilise une équipe éducative.
 - il sollicite une équipe de suivi de scolarisation auprès de l'enseignant référent handicapé.

Rôle du facilitateur

Ressource : les documents de liaison entre les partenaires

Cadre qui définit l'ensemble des mesures de compensations notifiées par la MDPH. Il est dérogatoire à la loi.

Guide d'évaluation qui tient lieu de renseignement scolaire. Il est l'une des pièces du dossier de la MDPH qui accompagne la demande de la famille.

**Description des actions de l'AVS
A construire en équipe.**

PPS	GEVA-Sco	Guide d'accompagnement AVS
- orientation ou accompagnement - aménagements et adaptations pédagogiques - aide humaine - attribution de matériels pédagogiques adaptés	- aménagements en place et évaluation de leur pertinence - emploi du temps - évaluation scolaire / de l'autonomie - projection de la poursuite d'études	- rôle de l'AVS - tâches - types d'interventions - objectifs

Document national

Document obligatoire complété en ESS

Document régulateur optionnel

SESSAD : compensation accordée par la MDPH Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

Le SESSAD est un service spécialisé d'aide humaine par des professionnels du médico-social : éducateurs, enseignants, médecins, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes (selon les équipes et les besoins des élèves).

Après évaluation de la situation globale du jeune, l'équipe peut mettre en place une intervention en soutien à la scolarité. Celle-ci peut se dérouler dans l'établissement du jeune. Une convention est alors signée.

Une fonction clé : l'enseignant référent handicap

Témoignage d'une ERH

En tant qu'enseignant référent handicap, je portais beaucoup d'attention aux réunions ESS lorsqu'il y avait un changement d'établissement à envisager pour la rentrée scolaire suivante. (Ndl'E : ESS au trimestre précédent et immersion)

Cette préparation en amont ne permet pas de faire l'impasse sur une réunion d'ESS fin septembre, début octobre. Cette dernière permet de répondre aux questions que peuvent se poser les professeurs, de reprendre les aménagements et adaptations pédagogiques et de les adapter au mode de fonction-

nement du lycée, qui diffère de celui du collège, les objectifs n'étant pas les mêmes. Il serait judicieux qu'un maximum de professeurs puisse assister à cette ESS-là.

Le médecin scolaire tout comme l'infirmière scolaire sont généralement présents aux ESS et restent des relais au quotidien pour l'équipe pédagogique. La présence d'un CPE facilitera la vie sociale de l'élève hors du temps de cours.

Sylvie WENNER

Retrouvez la suite du guide sur le site.



Source : ONISEP

Pour consulter la vidéo de présentation de la fonction d'ERH, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.onisep.fr/Formations-et-handicap/Se-faire-accompagner/Qui-peut-vous-aider/L-enseignant-referent-a-la-scolarisation-des-eleves-handicapes>

L'enseignant référent est un enseignant spécialisé qui n'est pas en situation d'enseignement.
Il fait le lien entre les partenaires autour de l'élève en situation de handicap.
Il est l'interlocuteur privilégié des familles.
C'est lui qui :
- anime et coordonne les ESS
- veille à la continuité de la mise en œuvre du PPS
- concourt au recueil des éléments du GEVA-Sco

Partenaires associatifs, sanitaires et médico-sociaux de l'Education Nationale (Liste non exhaustive du département 67)



07

chapitre

Sitographie

Comprendre ► Observer ► Élaborer ► Formaliser

L'ensemble de ces ressources est disponible sur le site dédié : <http://www.guidelyceeesa.site.ac-strasbourg.fr>

Vous voulez aller plus loin ? Voici mises à votre disposition plusieurs ressources pour construire le parcours de l'élève avec TSA de l'observation à la formalisation du projet.

Ressources pour comprendre les particularités sensorielles et cognitives



Autisme et enseignement supérieur

Une formation en trois modules animée par Patrick CHAMBRES, Eric LEMONNIER et Christine PHILIP



La mallette Accessiprof autisme

Un travail collaboratif de mutualisation de ressources, porté par le CNED



Eduscol

Des ressources pédagogiques pour les enseignants des classes ordinaires



Autisme Ontario

Des vidéos pour illustrer la surcharge sensorielle de la personne avec TSA

Ressources pour observer l'élève in situ



Une grille d'observation à compléter en classe



Des observations transversales (rapport au travail, réactions aux stimuli...)

Ressources pour élaborer des réponses pédagogiques adaptées



Accueillir un élève avec autisme

(de l'année N-1 à l'année N+1)



Livret d'accompagnement des stages en entreprise



Enfants autistes bienvenue à l'école

Un programme vidéo de 106 minutes dédié à l'inclusion scolaire des adolescents avec autisme, réalisation de Sophie ROBERT



Eduscol

Ressources disciplinaires pour scolariser les élèves en situation de handicap dans le second degré



ASH 67 Documents de liaison enseignant-AVS



Veille scientifique et médiatique



Centre de documentation AIDA

PAROLE À... ICE Eden

Je m'appelle Claire Freidenberger.

Au moment où j'écris ces mots, je suis une jeune femme de 20 ans, une personne qui construit sa vie petit à petit, avec amour et conviction.

J'approfondis mes connaissances et mes pratiques dans le domaine de l'Art, ma passion, et réalise de nombreux projets qu'ils soient sur des supports plastiques, filmiques ou oraux.

En l'occurrence, j'aime à m'engager dans des causes qui me tiennent à cœur, tout particulièrement celle de la différence en société, de l'autisme de haut niveau : le syndrome d'Asperger.

Pourquoi ? Parce qu'entre tout ce que je suis, je suis aussi une femme avec le syndrome d'Asperger.

Avoir marché sur des chemins plus ou moins périlleux, rencontré autant de merveilleuses personnes que de moins charmantes, pris autant de bonnes décisions que de moins bonnes... c'est ce qui, je pense, a forgé l'être que je suis aujourd'hui.

Ce qui me permet de raconter, de créer, d'avancer... c'est ce que m'ont apprises, en partie, mes expériences passées.

Étant petite, j'ai toujours voulu être différente, car déjà la «normalité» me dégoûtait... certainement à cause d'histoires malheureuses.

Cependant, pour rien au monde, je ne voudrais changer quoi que ce soit, car j'ai tellement réfléchi sur les autres et moi-même que j'en ai forgé une vision du monde particulière... Tout comme j'ai pu le dire le samedi 25 Novembre 2017 lors du Colloque *Autisme et Scolarisation à Strasbourg*:

Claire Freidenberger

ÉLÈVE + AUTISME = ?

Dans un système scolaire en général, beaucoup doivent s'adapter à un fonctionnement qui n'est pas le leur. En attendant que chacun puisse apprendre à sa manière et à son rythme...

...Un lycéen ou une lycéenne a toujours son lot de bagages à transporter.



Le lycéen ou la lycéenne avec autisme a aussi son lot de bagages.



Au lycée, l'élève avec Autismne n'apprend pas seulement les maths, le français, les langues...



Souvent, la personne autiste désespère et culpabilise si cela ne fonctionne pas bien...



...Mettre en place des façons de prendre des notes en classe, à gérer son emploi du temps et ses contrôles sont, par exemple, de bonnes solutions qui marchèrent pour moi.

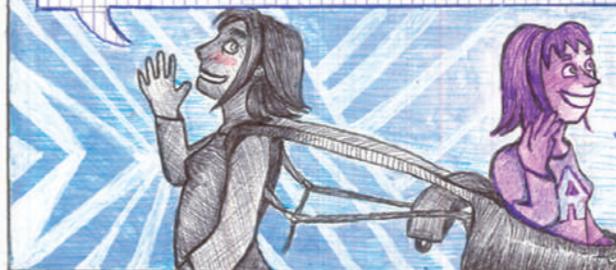


Parfois l'élève avec autisme « galère » et semble perdre son temps...



Surtout, n'oubliez jamais ça :

Une personne avec autisme n'est pas moins elle-même parce qu'elle est autiste, elle est elle-même avec son autisme.



Les professeurs doivent donc apprendre à connaître le lycéen ou la lycéenne particulièrement.

Glossaire du guide

AAH	Allocation pour adulte handicapé
AEEH	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AESH	Accompagnant des élèves en situation de handicap (voir AVS)
AGEFIPH	Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASH	Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés
AVS	Auxiliaire de vie scolaire
AVS-co	Auxiliaire de vie scolaire handicap ayant une fonction collective
AVS-i	Auxiliaire de vie scolaire individuelle
AVS-m	Auxiliaire de vie scolaire mutualisée
BEP	Besoins éducatifs particuliers
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CATTP	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (soins en petits groupes)
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDO	Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré
CFA	Centre de formation d'apprentis
CMP	Centre médico-psychologique (secteur sanitaire)
CMPP	Centre médico-psycho-pédagogique (secteur médico-social)
CNED	Centre national d'enseignement à distance
CNSA	Centre national de solidarité pour l'autonomie
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPE	Conseiller Principal d'Éducation
CRA	Centre de ressources autisme
CRTLA	Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages
DEC	Division Examens et Concours (du rectorat)
DIRPHA	Dispositif d'Intégration Régional des Personnes Handicapées vers l'Alternance (il favorise l'accès du public handicapé)
EA	Entreprise Adaptée (entreprise dans laquelle les employés peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités)
EE	Equipe éducative
EGPA	Enseignement général et professionnel adapté
EPLÉ	Etablissement public local d'enseignement (collèges, lycées, EREA, ERPD)
ERH	Enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés
EREA	Etablissement régional d'enseignement adapté
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail

ESMS	Etablissement et service médico-social
ESPE	Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (précédemment appelés IUFM)
ESS	Equipe de suivi de la scolarisation
GEVA	Guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée (à l'usage des équipes pluri-disciplinaires des MDPH)
GEVA-Sco	GEVA-Scolarisation (guide d'évaluation et d'aide à la décision pour les MDPH dans le cadre de l'examen d'une demande relative à un parcours de scolarisation)
HAS	Haute autorité de santé
IA-IPR	Inspecteur académique - Inspecteur pédagogique régional
IEN-ASH	Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'ASH
IMP	Institut médico-pédagogique (accueille les enfants et adolescents handicapés de 3 à 14 ans présentant un retard mental)
IMPRO	Institut médico-professionnel (accueille les adolescents handicapés à partir de 14 ans présentant un retard mental)
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAPAD	Matériel pédagogique adapté (appellation propre au Bas-Rhin)
MDA	Maison départementale de l'autonomie, dispositif expérimental pour l'information, l'accueil et l'évaluation de la situation des personnes âgées ou handicapées)
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les professions
PCH	Prestation de compensation du handicap
PLP	Professeur de lycée professionnel
PP	Professeur principal
PPC	Plan personnalisé de compensation proposé par les équipes pluridisciplinaire MDPH
PPI	Projet pédagogique individualisé
PPRE	Programme personnalisé de réussite éducative
PPS	Projet personnalisé de scolarisation
REP	Réseau d'éducation prioritaire (s'est substitué au sigle ZEP)
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAEH	Service d'accueil des étudiants handicapés dans les universités
SEGPA	Section d'enseignement général et profession adapté (dans les collèges)
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soin à domicile
TCC	Troubles de la conduite et du comportement
TDHAH	Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
TED	Troubles envahissant du développement
TPE	Travaux personnels encadrés
TSA	Troubles du spectre autistique
TSLA	Troubles spécifiques du langage et des apprentissages
UE	Unité d'enseignement (des établissements médico-sociaux)
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Comités de rédaction des chapitres

L'équipe ASH remercie chacun pour son engagement de ces deux dernières années.

De la qualité de la coopération dépendent les trajectoires des élèves, puisse notre travail partenarial impulser des réponses créatives et singulières.

Des remerciements particuliers aux comités de rédaction, sans qui ce guide ne serait pas, aux comités de relecture, sans qui ce guide ne se lirait pas et au lycée de Gutenberg sans qui ce guide ne se feuilleterait pas.

Le groupe de travail autisme lycée

Sophie ATZENHOFFER, François BALLE, Christophe BOUCHOUCHA, Sophie-Charlotte DEBIONNE, Christine GRAEF, Mylène GRUBER, Maryline HEILIG, Julie HENRY, Nathalie KELLER, Stéphanie LAMARRE, Thérèse LANG, Gaël LE DORZE, Sandra LOPEZ, Dominique MANIGOLD, Eve MOUHEB, Danny MULLER, Elodie POLITANSKI, Fabienne RAKITIC, Agnès RAUCH, Frédérique RAUSCHER, Catherine THON, Fabienne VANSTEELANT

Introduction

Coordination : Sophie-Charlotte DEBIONNE, chargée de mission autisme 67

Contributeurs :

Patricia ECKERT, conseillère technique ASH auprès de la Rectrice
Mylène GRUBER, conseillère pédagogique ASH école inclusive
Stéphanie LAMARRE, éducatrice au SESSAD TSA 67 de l'ADAPEI Papillons Blancs
Dominique MANIGOLD, éducatrice au SESSAD TSA 67 de l'ADAPEI Papillons Blancs
Elodie POLITANSKI, conseillère pédagogique ASH 2nd degré
Frédérique RAUSCHER, IEN ASH 67

Chapitre 1

Coordination : Sophie-Charlotte DEBIONNE, chargée de mission autisme 67

Contributeurs :

Céline CLEMENT, professeure en psychologie et sciences de l'éducation, Université de Strasbourg
Bénédicte GERARD, principale
Martin, élève en CAPA jardinier paysagiste
Claudine MOSS, enseignante-coordonnatrice d'Ulis Pro
Dany MULLER, enseignant-coordonnateur d'Ulis Pro

Chapitre 2

Coordination : Elodie POLITANSKI, conseillère pédagogique ASH 2nd degré

Contributeurs :

François BALLE, chef de service du SESSAD TSA 16-25 ans de l'ARSEA
Dr Romain COUTELLE, pédopsychiatre au Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Sophie-Charlotte DEBIONNE, chargée de mission autisme 67
Dominique MANIGOLD, éducatrice au SESSAD TSA 67 de l'ADAPEI Papillons Blancs
Dany MULLER, enseignant-coordonnateur d'Ulis Pro
Marc SCHEFFLER, enseignant de lycée
Violaine VILLE, éducatrice du SESSAD TSA 16-25 ans de l'ARSEA

Chapitre 3

Coordination : Mylène GRUBER, conseillère pédagogique ASH

Contributeurs :

Bénédicte GERARD, principale
Sandra LOPEZ, enseignante-coordonnatrice d'Ulis
Dany MULLER, enseignant-coordonnateur d'Ulis Pro
Parents de Bastien, étudiant au sein de l'UFR de Mathématiques et d'Informatique
Fabienne RAKITIC, coordonnatrice de la mission handicap de l'Université de Strasbourg

Chapitre 4

Coordination : Sophie-Charlotte DEBIONNE, Chargée de mission autisme 67

Contributeurs :

Larysa MOCKERS, AVS
Claudine MOSS, enseignante-coordonnatrice d'Ulis Pro
Dr Catherine THON, médecin responsable départemental conseiller technique, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

Chapitre 5

Coordination : Elodie POLITANSKI, conseillère pédagogique ASH 2nd degré

Contributeurs :

Arnaud, diplômé d'un BTS
Sophie-Charlotte DEBIONNE, Chargée de mission autisme 67
Julie HENRY, psychologue au Centre de Ressources Autisme pôle adultes 67
Dany MULLER, enseignant-coordonnateur d'Ulis Pro
Nicolas, étudiant en reconversion
Parents d'Antoine aujourd'hui salarié de l'entreprise Bugatti-Messier
Fabienne RAKITIC, coordonnatrice de la mission handicap de l'Université de Strasbourg
Roseline ROY, mère d'un adolescent avec TSA
Fabienne VANSTEELANT, chargée de mission au Centre de Ressources Autisme pôle adultes 67

Chapitre 6

Coordination : Mylène GRUBER, conseillère pédagogique ASH

Contributeurs :

François BALLE, chef de service du SESSAD TSA 16-25 ans de l'ARSEA
Sophie-Charlotte DEBIONNE, Chargée de mission autisme 67
Julie HENRY, psychologue au Centre de Ressources Autisme pôle adultes 67
Stéphanie LAMARRE, éducatrice au SESSAD TSA 67 de l'ADAPEI Papillons Blancs
Fabienne VANSTEELANT, chargée de mission au Centre de Ressources Autisme pôle adultes 67
Sylvie WENNER, enseignante-référente, directrice de SEGPA

Chapitre 7

Coordination : Sophie-Charlotte DEBIONNE, Chargée de mission autisme 67

Contributeurs :

Equipe ASH 67

PAROLE À...

Claire FREIDENBERGER, personne avec Asperger, étudiante

Graphisme et PAO : Camille LABORDE, étudiante en communication ;
Camille GRUBER, étudiante en communication

Coordination guide et site : Mégane KHELOUA, étudiante en psychologie

Illustrations : Claire FREIDENBERGER, étudiante

Mise en page, corrections, préresse : les élèves des classes de 2iG2 (pages de couverture), 1iG1 et TiG1 (corrections et témoignages) du Bac Professionnel RPPI (Réalisation de Produits Imprimés et Plurimédia) du Lycée Gutenberg ; coordination et suivi au lycée Gutenberg : Géraldine CANET, professeure, Selma PASCUAL, professeure

Impression : ESAT L'Essor

Finitions : Lycée Gutenberg

Découvrez sur le site du guide les contributions des élèves.



IceEden

Illustration réalisée par Ice Eden

Pour aller plus loin...

Flashez le QR code pour vous rendre plus facilement sur le site :



<http://www.guidelyceetsa.site.ac-strasbourg.fr>